Autorisation de conduite Pont Cat 1 Expérimenté



Formations Réglementaires

02/11/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans, appelée à utiliser un pont roulant, et/ou portique de la Catégorie1.

La personne doit être reconnue « APTE » par la Médecine du Travail.

Les objectifs

- Etre capable de conduire en respectant les règles de sécurité :
- Un pont roulant et/ou un portique à commande au sol (fil ou sans fil) catégorie
 1

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Le programme et le support de formation se réfèrent à l'annexe 2 de la recommandation R 484
- La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels.
- La pratique se déroule en atelier spécialisé ou en entreprise.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des ponts roulants et portiques
- · Les principaux types de ponts roulants et portiques,
- Notions élémentaires de physique
- Capacité des ponts roulants et des portiques
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et des portiques
- Exploitation des ponts roulants et portiques
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- · Vérifications d'usage des ponts roulants et des portiques

Formation pratique

- Prise de poste et mise en service
- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires (notice d'instructions, VGP)
- Vérifier : -visuellement le pont -le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et des organes de commande
- S'assurer de l'adéquation du pont roulant ou portique aux manutentions à réaliser
- · Conduite et manœuvres
- Prendre, déplacer et déposer une charge selon un parcours définit
- Elingage
- Réaliser l'élingage d'une charge longue
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance
- Mettre le pont en position hors service
- Rendre compte des anomalies relevées

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1300 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 750 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- · Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

· Passer les consignes

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Vérification des connaissances théoriques et validation des compétences pratiques.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3

3oulogne - 03 21 87 79 06 Béthune - 03 21 20 66 91 Etaples - 0654769800 Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 3 Valenciennes - 03 27 45 24 15 Calais - 03 21 87 79 06

Cambrai - 03 27 70 34 23 Dunkerque - Maubeuge - 03 27 53 14 00 St-Omer - 03

Dunkerque - 03 28 59 32 90 St-Omer - 03 21 87 95 55